



**HAL**  
open science

## Master Éducation et santé publique Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Éducation et santé publique. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02041695

**HAL Id: hceres-02041695**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041695v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Éducation et santé publique

- Université d'Auvergne - UdA

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Éducation et santé publique* de l'Université d'Auvergne (UdA), dont l'orientation est essentiellement professionnelle, vise à former des experts et des acteurs dans plusieurs domaines complémentaires de la santé publique : éducation et promotion de la santé, évaluation de la qualité des soins et des programmes de santé, identification et gestion des situations à risque en santé.

La première année de la formation (M1) est constituée de neuf unités d'enseignement (UE) de différentes disciplines contributives de la santé publique visant l'enseignement des concepts communs aux différentes spécialités proposées en deuxième année (M2) : sciences de l'éducation, économie de la santé, statistiques, épidémiologie, santé environnement, promotion de la santé et un stage de mise en situation. Il existe une forte interaction avec le master *Economie du développement international* de l'École d'Économie de l'Université d'Auvergne, avec des mutualisations pour quatre des UE de M1.

La deuxième année (M2) offre le choix entre quatre spécialités : *Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes* (1) ; *Évaluation en santé* (2) ; *Sciences du risque en santé* (3) ; *Éducation thérapeutique du patient* (4).

L'organisation du master est répartie entre deux structures universitaires, aussi bien en termes de gouvernance que de lieux d'enseignement : principalement l'UdA pour les spécialités 2, 3 et 4, l'Université Blaise Pascal pour la spécialité 1. La répartition des lieux d'enseignement entre les deux sites intervient dès le M1, selon la spécialité de M2 visée par les étudiants. Une partie des cours du M1 a lieu à l'École de hautes études de santé publique (EHESP) sur le site de Rennes.

Il existe également des cohabilitations, selon les spécialités, avec l'Université Blaise Pascal (UBP), l'Université Claude Bernard-Lyon I (UCBL) et l'EHESP de Rennes.

## Synthèse de l'évaluation

Ce master, dont l'ancrage professionnel est la principale force, répond à un véritable besoin d'amélioration des compétences dans les champs concernés, avec des débouchés en termes d'emplois et/ou une progression de carrière pour les professionnels inscrits en formation continue. Les enseignements semblent en adéquation avec les objectifs des formations visées par les spécialités. Les effectifs, stables ou en augmentation, témoignent de l'intérêt des étudiants pour les formations proposées.

La structuration de la mention, avec un partenariat de quatre établissements de Clermont-Ferrand, Lyon/Saint-Etienne et Rennes en augmente certainement l'attractivité régionale.

Cependant la responsabilité partagée principalement sur deux sites institutionnels et géographiques (UdA et UBP) génère des difficultés d'organisation et de gouvernance. Ces difficultés diminuent la lisibilité du parcours en termes de cohérence et de structuration, qu'il s'agisse des liens entre le M1 et les différentes spécialités d'une part, et entre la spécialité 1 et les trois autres spécialités d'autre part, dirigées par deux responsables différents. Ces difficultés se reflètent dans le dossier dont la présentation est quelquefois un peu confuse, d'autant plus qu'elle ne fait pas apparaître les objectifs communs à l'ensemble du master, ni son positionnement global dans l'offre de formation régionale.

Points forts :

- Fort ancrage professionnel.
- Liens étroit entre stage et employabilité.
- Intervention de professionnels de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC) pour la préparation des CV et la recherche de stage.
- Motivation des intervenants universitaires et professionnels permettant l'adaptation des contenus aux évolutions sociétales, législatives et réglementaires.

Points faibles :

- Double gouvernance de la mention dont les liens fonctionnels manquent de clarté.
- Difficultés d'organisation liées à la double tutelle universitaire et à une répartition sur deux sites géographiques principaux en relation avec des moyens logistiques insuffisants et des logiques institutionnelles pas toujours convergentes.
- Pas de présentation des objectifs communs à l'ensemble des spécialités de ce master.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations :

Il paraît justifié de maintenir les liens multi-institutionnels et les collaborations entre universitaires et professionnels qui, malgré la complexité du système, favorisent le dynamisme et l'attractivité de ce master. Néanmoins, l'émergence d'un coordinateur et la formalisation d'objectifs communs à l'ensemble des spécialités serait très utile pour en améliorer la lisibilité et favoriser sa pérennité. La fusion prévue des deux universités présente de ce point de vue une opportunité.

Un regroupement des parcours selon leurs objectifs plutôt médicaux ou plutôt économiques permettrait peut-être de favoriser la visibilité de ces deux orientations complémentaires et de mieux comprendre les interactions de ce master avec les autres offres de formation régionales.

Le recours à des technologies numériques innovantes sur le plan pédagogique pourrait apporter des solutions aux contraintes pratiques qui fragilisent son organisation.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'offre de formation est diversifiée, dans des domaines complémentaires, avec une orientation essentiellement professionnelle.</p> <p>Au niveau du M1, une partie des enseignements (quatre UE sur neuf) est mutualisée avec le master <i>Economie du développement international</i> de l'Ecole d'Economie de l'Université d'Auvergne, et trois autres UE du M1 avec d'autres formations (EHESP, M1 <i>Nutrition et sciences des aliments</i>, M1 <i>Sciences du Médicament</i>).</p> <p>Au niveau du M2, plusieurs UE sont mutualisées entre plusieurs spécialités, ce qui peut favoriser la cohérence interne des parcours.</p> <p>Néanmoins la cohérence globale du cursus, et de sa structuration présente un certain défaut de lisibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs de la mention sont décrits par spécialité uniquement.</li> <li>- Le schéma d'organisation présenté dans le dossier est centré sur une mention <i>Economie de la santé et de santé publique</i>, qui est plutôt un institut, et curieusement, la mention du master <i>Education et santé publique</i> n'apparaît pas. Seul le M1 de cette mention apparaît en bas du schéma, à côté du M1 d'un autre master. A l'échelle des spécialités de M2, seules trois d'entre elles sont citées, au même niveau qu'une</li> </ul>
---	---

	<p>spécialité étrangère à ce master, alors que la spécialité 1 (<i>éducation et santé publique</i>) n'apparaît pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mutualisations sont décrites mais leur contenu n'est pas détaillé.</li> <li>- La liste des UE n'est pas présentée sur le même format pour chaque spécialité, avec notamment une répétition de toutes les UE du M1, en principe commune à chaque spécialité, pour la spécialité 1.</li> </ul> <p>L'orientation vers l'économie d'une partie de ce cursus semble manifeste à la lecture du rapport, mais sa visibilité n'apparaît pas à travers les intitulés des spécialités.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation s'appuie sur une collaboration importante avec l'EHESP de Rennes, et sur un réseau d'enseignants et de professionnels des universités d'Auvergne, Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, Claude Bernard Lyon 1 et Saint Etienne.</p> <p>Ces collaborations favorisent également l'insertion professionnelle et sont porteuses de dynamisme, grâce à la motivation des intervenants, ce qui permet un renouvellement des contenus indispensable pour les champs enseignés qui évoluent avec les contextes législatifs et réglementaires.</p> <p>La cohabilitation du master est sans doute un facteur d'attractivité au niveau de la région, mais, ainsi que le soulignent les responsables eux-mêmes, cette multiplicité institutionnelle constitue aussi une menace pour sa pérennité (vagues de contractualisations différentes, gouvernance complexe, difficultés d'organisation pour les plannings et les examens). Elle peut également expliquer en partie le défaut de lisibilité cité plus haut.</p> <p>L'emploi des sigles rend la lecture et la compréhension du dossier quelquefois difficile.</p> <p>Le positionnement national n'est pas indiqué.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comporte des universitaires et des professionnels, mais il est un peu difficile de repérer la présence des chercheurs, de comprendre le fonctionnement et l'implication pédagogique des différents membres indiqués et les interactions éventuelles entre le M1 commun et chacune des spécialités. Il est ainsi indiqué que la moitié des enseignements de la spécialité 3 sont assurés par des intervenants extérieurs car elle est orientée vers la professionnalisation mais on ne sait pas si, et en quoi, il s'agit d'une spécificité de cette spécialité par rapport aux autres.</p> <p>Un conseil pédagogique de mention regroupant les responsables de M1 et M2 se réunit une fois par an. La composition du conseil pédagogique est présentée d'une part pour le M1 conduisant aux spécialités 2, 3 et 4 ; puis ensuite pour le M2 séparément pour chacune des spécialités 2, 3 et 4. L'équipe du conseil pédagogique de la spécialité 1 n'est pas mentionnée.</p> <p>Des commissions pédagogiques de M1 et de chaque spécialité gèrent l'admission, l'autoévaluation, le contrôle de connaissances.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif en M1 est relativement faible, mais plutôt en augmentation avec un recrutement dont la moitié vient du cursus santé (41 étudiants, dont 17 de santé en 2014-15).</p> <p>En M2, on note une relative stabilité du nombre d'étudiants, entre 20 et 30 pour les spécialités 1 et 2 pour lesquelles les étudiants sont nombreux à valider le M2 en deux ans, et une douzaine pour la spécialité 3 et la nouvelle spécialité 4.</p> <p>Le taux de réussite en M2 n'est pas très facile à interpréter à partir du document et des tableaux présentés. Il semble que l'insertion professionnelle soit excellente pour les répondants : 20 % à 50 % des étudiants étaient déjà en poste et visaient à acquérir une amélioration de leur statut professionnel ; plus de 90 % des étudiants contactés un an après le master étaient en emploi. Très peu d'étudiants ont poursuivi en doctorat, ce qui est cohérent avec l'orientation essentiellement professionnalisante de cette formation.</p>

Place de la recherche	<p>Le master est adossé à neuf équipes de recherche, partenaires de la formation et intervenants dans la formation dont les thématiques ne se comprennent pas toujours d'elles-mêmes à travers l'emploi de nombreux sigles (notamment : EA 4681 PEPRADE, laboratoire ACTé, laboratoire ISIT, Equipe C-Biosenss, CERDI, Equipe de recherche HESPER).</p> <p>Le document fourni par l'établissement souligne que ces structures sont d'un apport essentiel. Les tableaux des équipes pédagogiques suggèrent que c'est le cas, mais les modalités de leur implication dans la formation ne sont pas détaillées, qu'il s'agisse du rôle des chercheurs dans les enseignements académiques ou de l'encadrement des stages.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'ancrage professionnel de ce master est sa principale force, lui permettant de répondre à la grande demande de compétences professionnelles dans les champs couverts par ce master.</p> <p>L'organisation des enseignements sous forme de séminaire d'une semaine facilite l'implication active des professionnels concernés qui peuvent ainsi se libérer pour cet enseignement, et avec lesquels existent des liens constitués depuis une dizaine d'années.</p> <p>Il faut souligner l'intérêt de pouvoir réaliser le M2 en deux ans pour les étudiants déjà insérés sur le plan professionnel (ce qui semble concerner particulièrement les spécialités 2 et 4) et souhaitant améliorer leurs connaissances pour évoluer dans leur carrière professionnelle ou se réorienter. Pour les étudiants en formation initiale, le contact avec ces étudiants est également un moyen de se constituer un réseau professionnel.</p> <p>Les stages se prolongent pour certains par un emploi (aucun exemple indiqué dans le rapport).</p> <p>Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont bien jointes au dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage doit s'inscrire dans le projet professionnel et est discuté dès l'entretien de pré-sélection des étudiants, ce qui est cohérent avec l'orientation professionnelle de ce master.</p> <p>Le stage de M2 a une place variable selon la spécialité, avec une durée de trois à six mois. Il existe un fort accompagnement dans la spécialité 3 (avec un tutorat systématique) et une pré-soutenance. L'accompagnement est moins étroit dans les spécialités 2 et 4, et un tutorat n'est mis en place qu'en cas de difficulté, ce qui est regrettable.</p> <p>Les étudiants recherchent leurs stages, en fonction de leur projet professionnel et sont accompagnés dans cette recherche. De façon intéressante, la préparation du CV et de l'entretien est assurée par un professionnel de l'APEC.</p>
Place de l'international	<p>Il existe une ouverture aux étudiants étrangers pour les spécialités 2, 3 et 4, variable en fonction des spécialités (6 % à 48 %) avec des possibilités de soutenance à distance par visioconférence. Le profil de ces étudiants n'est pas indiqué, ni les conditions éventuelles dans lesquelles ils accèdent à cette formation (bourses et autres financements). Il semble exister des freins institutionnels pour permettre à des étudiants étrangers de suivre l'enseignement en France et réaliser leur stage dans leurs pays de résidence. La mobilité vers l'étranger n'est pas clairement indiquée.</p> <p>Une formation en anglais est organisée uniquement dans la spécialité 3.</p> <p>Une bibliographie en anglais est remise aux étudiants pour les spécialités 2 et 4. S'il est indiqué dans le dossier que l'anglais constitue un frein à l'ouverture du master aux professionnels, il paraît néanmoins regrettable de ne pas encourager l'amélioration de la pratique de cette langue, même dans le cadre de la formation continue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement sont en adéquation avec la finalité professionnelle de ce master. Le recrutement suit classiquement les conditions habituelles d'un M1 (niveau licence) ou d'un M2 (niveau Bac+4). Mais il existe également une procédure d'admission par validation d'acquis professionnels (VAP) (trois ans minimum d'expérience liée au domaine) par les universités impliquées dans le master. Il est regrettable que l'existence éventuelle de procédures spécifiques de recrutement pour les étudiants venant des cursus santé ne soit pas indiquée.</p>

	<p>En outre, le recrutement se fait sur entretien après une pré-sélection sur dossier, cet entretien ayant l'intérêt de s'assurer de la pertinence du projet professionnel actuel ou futur.</p> <p>Les actions en termes d'aide à la réussite ne sont pas décrites de façon détaillée, mais il existe des aménagements pour suivre le M1 en deux ans en direction des professionnels en activité.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La majorité des enseignements a lieu sous forme de séminaires d'une semaine, ce qui présente des avantages organisationnels, même si cela n'est pas toujours un avantage sur le plan pédagogique car pouvant limiter l'assimilation progressive des concepts.</p> <p>Les supports pédagogiques sont mis à disposition sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) de l'Université en format PDF, avec un portfolio pour l'enseignement à distance de trois UE, mais il ne semble pas y avoir d'utilisation d'outil spécifique de pédagogie numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les premières sessions d'évaluation ont lieu à la fin de chaque semestre. Les deuxièmes sessions sont groupées à la fin de l'année universitaire. Les modalités (contrôle continu ou examen terminal, modalités de compensation) sont précisées clairement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les informations sur l'acquisition de compétences transversales et son suivi ne sont pas indiquées, ce qui est regrettable.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est effectué par l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'UdA. Cette méthode centralisée n'est pas vraiment adaptée au suivi des étudiants : les tableaux présentés mettent en évidence le peu de diplômés enquêtés à partir de 2011 (12 en 2012-2013 pour les spécialités 1, 2 et 3) avec un nombre de diplômés s'étant insérés dans la vie professionnelle variant de 50 % à 100 %.</p> <p>Les responsables des spécialités de master ont recueilli l'information sur le devenir de leurs étudiants au moment de la soutenance des mémoires ce qui permet de garder un contact direct avec eux pour évaluer leur devenir à court terme : la majorité des étudiants des spécialités 2, 3 et 4 étaient déjà en poste, ou étaient engagés en contrat à durée déterminée (CDD), voire en contrat à durée indéterminée (CDI), en fin de cursus. Il n'existe pas de données sur la spécialité 1. De façon intéressante, pour 10 % des cas, les positions professionnelles évoluent après la formation pour les professionnels en formation continue.</p> <p>L'évaluation du devenir à plus long terme reste difficile, ce qui n'est pas propre à ce master : il n'existe pas de structuration formelle d'un réseau des anciens étudiants, et les contacts sont essentiellement maintenus grâce aux adresses électroniques initiales.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement formel, ce qui est regrettable. Une commission pédagogique est réunie en fin d'année avec tous les enseignants et les étudiants qui le souhaitent pour faire un bilan de la formation.</p> <p>Une enquête d'autoévaluation est centralisée par l'UdA, mais ses résultats ne sont pas transmis aux enseignants avant la réunion de la commission pédagogique.</p> <p>Le taux de réponses à ces évaluations n'est pas indiqué, ni le nombre d'étudiants qui participent à la commission pédagogique annuelle.</p>



# Observations de l'établissement

## Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

### Master

### Education et Santé Publique

Numéro de rapport : S3MA170012655

L'ensemble de l'évaluation correspond à l'autodiagnostic fait par les enseignants chercheurs porteurs du master et cet accord porte sur les recommandations faites.

Les observations portent sur les points suivants :

#### Points faibles

- Double gouvernance de la mention dont les liens fonctionnels manquent de clarté.

La double gouvernance est assez inévitable compte tenu des parcours du master. Toutefois, il faut tenir compte du fait que l'actuel porteur du master (Pr L Gerbaud) a été membre de l'EA PAEDI Santé (EA par la suite évoluant en EA ACTé : Activité, Connaissance, Transmission, Education) pendant 8 ans et qu'il a gardé des liens fonctionnels forts avec cette équipe, liens qui sont également présents entre ACTé et l'EA PEPRADE (Périnatalité, grossesse, Environnement, Pratiques médicales et Développement) dont il est membre.

- Difficultés d'organisation liées à la double tutelle universitaire et à une répartition sur deux sites géographiques principaux en relation avec des moyens logistiques insuffisants et des logiques institutionnelles pas toujours convergentes.

Les manques de moyens logistiques (au sens de l'ingénierie de master) sont certains et présents depuis l'origine. La fusion des universités d'Auvergne et Blaise Pascal permettra de résoudre la question des divergences de logique institutionnelle.

- Pas de présentation des objectifs communs à l'ensemble des spécialités de ce master.

Il s'agit avant tout d'un effet de présentation du dossier. Le master 1 est bien commun, les choix de parcours ne s'effectuant qu'en fin de master 1. Ceci sera corrigé dans le prochain dossier.

- Absence de conseil de perfectionnement.

Le premier conseil de perfectionnement a eu lieu le 14 avril 2016 et a réuni les membres désignés des quatre parcours.

## Analyse

### *Adéquation du cursus aux objectifs :*

Les différents points notés seront corrigés dans la future version, aucun ne relevant de difficultés majeures. Les liens avec l'économie de la santé seront maintenus et retravaillés en fonction de l'évolution du master économie de la santé de l'école d'économie de l'UdA.

### *Effectifs et résultats*

Une partie de la relative faiblesse des effectifs en M1 s'explique par l'accueil d'étudiants en santé (entre 20 et 30 par an) pour une à deux UE qui sont une part importante de recrutement en M2, mais qui ne figurent pas dans les effectifs de M1.

### *Place des projets et stage*

En master 2 tous les stages durent de 4 à 6 mois. Tous les étudiants ont un tuteur (dans les 4 parcours). La non systématisme de l'intervention du tuteur sur le lieu de stage en parcours 2 (évaluation en santé) et 4 (éducation thérapeutique du patient) tient compte du fait que la moitié des étudiants sont en fait en formation professionnelle (cadres de santé, infirmières, médecins), font leur stage dans le cadre de leur travail et ne nécessitent pas le même accompagnement que des jeunes étudiants en formation initiale.

### *Place de l'international*

Le rôle de l'anglais sera renforcé dans tous les parcours, sachant que la bibliographie est à 90% en anglais et que tous les étudiants ont des exercices d'analyse critique de littérature en anglais. Le mémoire peut par ailleurs être rédigé en anglais. La même ouverture sera proposée pour la langue russe pour tenir compte du renforcement des liens avec l'Ukraine.

### *Suivi de l'acquisition des compétences*

Le suivi des acquis se fait via les modalités d'évaluation, le fait de recourir à des travaux personnels faits à domicile permet de balayer l'ensemble des compétences acquises. De plus de nombreuses UE (notamment en statistiques, épidémiologie et approches qualitatives) sont structurées en domaines de compétences à acquérir et valider au cours de la formation. Il en est de même des UE réalisées par l'EHESP. Ce point sera développé dans la future maquette.

### *Conseil de perfectionnement et autoévaluation*

Le premier conseil de perfectionnement a eu lieu le 14 avril 2016 et a réuni les membres désignés des quatre parcours.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



  
Professeur Alain ESCHALIER

